

Zurich, 16 novembre 2016

Enquête sur le revenu et la protection sociale des artistes 2016

A. Résumé

Suisseculture Sociale a lancé, pour la première fois en 2006, une enquête sur le revenu et la protection sociale des artistes. Dix ans plus tard, en 2016, une nouvelle édition de cette enquête a été réalisée auprès des membres des 19 associations professionnelles d'artistes, regroupées au sein de l'organisation faitière Suisseculture.

L'évaluation s'est focalisée en priorité sur les modifications depuis la première enquête de 2006. Si les données 2006 et 2016 ne sont pas entièrement comparables – certaines questions ont été modifiées ou complétées –, nous pensons cependant qu'elles permettent de dégager certaines tendances de fond.

L'analyse des 2422 questionnaires-réponses prouve une fois de plus que la protection sociale des artistes est insuffisante et que leurs revenus sont faibles.

Participation selon :

- > le sexe : 48 % de femmes pour 52 % d'hommes
- > la langue : 79 % en allemand, 16 % en français, 3 % en italien, 1 % en anglais
- > l'âge : 15 % ont moins de 25 ans, 71 % ont entre 25 et 64 ans, 15 % ont 65 ans et plus

Aperçu des résultats les plus importants¹

Revenus

Étant donné que la médiane du total de leurs revenus (revenus tirés de leur activité d'artiste et de toutes leurs autres activités) s'élève à 40 000 francs, on peut qualifier de précaire la situation financière de la moitié des participantes et participants. Il leur serait difficile de réaliser un revenu minimal s'ils devaient vivre de leur seul travail artistique et n'avaient pas d'autres sources de revenus.

La part du revenu issu de leur activité artistique a diminué par rapport à 2006 bien que, proportionnellement, la part du temps de travail dévolue à cette activité ait augmenté.

L'activité lucrative principale de 70 % des hommes est la création artistique (70-100 %), mais seuls 52 % en tirent un revenu à même d'être pris en compte par la LPP. En ce qui concerne les femmes, ce rapport entre activité principale et revenu est de 62 % à 43 %.

Un fait illustre le déséquilibre entre le temps de travail dévolu au travail artistique et la part du revenu global dégagée par celle-ci : seuls 2 % des femmes et des hommes y consacrent uniquement 10 %, mais pour 21 % des femmes et 19 % des hommes, la part du travail artistique dans le revenu global ne représente que 10 %.

Protection

Globalement, on note une augmentation, par rapport à 2006, du nombre d'assurés AVS « aussi bien salariés qu'indépendants » et donc une diminution des assurés exclusivement indépendants.

Même s'il est impossible d'établir de comparaison directe avec 2006 – car la distinction entre travail artistique et autres activités est récente en ce qui concerne la prévoyance LPP –, on peut noter qu'en matière de prévoyance professionnelle, la situation des artistes ne s'est pas substantiellement améliorée : seuls 36 % des femmes et 41 % des hommes disposent d'un second pilier aussi bien pour le revenu issu du travail artistique que pour le reste de leurs revenus. En 2006, 52 % de tous les participantes et participants avaient répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils étaient assurés au sens de la LPP (toutefois, on ne faisait pas de distinction entre les sources de revenus).

Les chiffres sont légèrement plus favorables en ce qui concerne la prévoyance privée. Dans l'ensemble, 49 % de ceux qui ont répondu à la question déclarent économiser pour un troisième pilier 3a.

Eu égard au fait que la moitié des participantes et participants n'ont aucune prévoyance vieillesse d'aucune sorte, en dehors de l'AVS, il est clair qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour arriver à une protection sociale des artistes.

¹ Le résumé prend en compte l'ensemble des réponses. Pour connaître les différences et particularités spécifiques aux disciplines, consulter l'analyse qui suit.

B. L'enquête en détail

Préalables

Par son engagement, Suisseculture Sociale souhaite améliorer la protection sociale des artistes. Afin de collecter des données sur la situation de leurs revenus et de leur prévoyance vieillesse, dans les diverses disciplines – données qui ont servi de bases aux arguments utilisés dans les débats politiques préalables à la Loi sur l'encouragement de la culture –, Suisseculture Sociale a lancé, pour la première fois en 2006, une enquête auprès des membres des associations professionnelles d'artistes.

Dix ans plus tard, Suisseculture Sociale a maintenant réédité cette enquête afin de disposer de données actuelles et de mettre en lumière d'éventuelles variations.

L'enquête 2006 se concentrait sur des questions touchant la nature et le volume des revenus, la forme d'exercice de l'activité lucrative et la protection sociale ainsi que le revenu généré par la création artistique. En 2016, le questionnaire a été élargi à l'ensemble de la situation des revenus (revenus du travail artistique ainsi que des autres activités) ; de même il aborde la question du travail artistique de manière différenciée, l'objectif étant d'une part de pouvoir comparer les résultats avec ceux de l'enquête 2006 et d'autre part, d'obtenir une base de données plus large.

Réalisation de l'enquête

Fin janvier 2016, les 19 associations suivantes, membres de Suisseculture et elles-mêmes associations professionnelles d'auteurs et d'interprètes, ont envoyé à leurs membres, par courriel, un lien vers l'enquête en ligne, disponible en allemand, en français, en italien et en anglais :

<i>Associations</i>		<i>Envoi à nombre de membres</i>
ACT	Association des créateurs du théâtre indépendant	700
AdS	Autrices et auteurs de Suisse	988
ARF/FDS	Association suisse des réalisatrices et réalisateurs de films	288
assitej	Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	<i>Pas d'indications</i>
Danse Suisse	Association suisse des professionnels de la danse	349
GSFA	Groupement suisse du film d'animation	140
atp	Association artistes – théâtres – promotion	814
	Association des musiciens suisses	345
Pro Cirque	Association suisse des professionnels des arts du cirque	95
SBF	Photographes professionnels et photodesigners suisses	<i>Pas d'indications</i>
SBKV	Schweizerischer Bühnenkünstlerverband	<i>Pas d'indications</i>
SSFA	Société suisse des femmes artistes en arts visuels	164
SMS	Syndicat Musical Suisse	430
USDAM	Union suisse des artistes musiciens	1459
ASM	Association suisse des musiciens	550
ssfv	Syndicat suisse Film et Vidéo	506
USPP	Union Suisse des Photographes Professionnels	<i>Pas d'indications</i>
vfg	Association de créateurs photographes	<i>Pas d'indications</i>
visarte	Association professionnelle des artistes visuels en Suisse	1841

À la mi-mars, un courriel de rappel a invité une nouvelle fois les artistes à participer à l'enquête.

Fin mars, au bout de deux mois, l'enquête a pris fin.

Questionnaire

- A Choix de la langue (saisie obligatoire) : allemand, français, italien ou anglais
- B Informations personnelles (confidentialité des informations assurée) : nom, année de naissance, adresse, sexe, état civil, nombre de personnes dans le foyer, un seul ou plusieurs salaires, entretien des enfants ou de personnes dépendantes
- C Questions concernant le travail artistique
- discipline/s artistique/s
 - affiliation à quelle/s association/s
 - part en pourcentage du travail artistique dans le temps de travail global
 - dans le cas où 100 % du temps de travail est dévolu au travail artistique, combien d'heures de travail par semaine en moyenne
 - dans le cas où le travail artistique ne représente pas 100 % du temps de travail, forme d'exercice des autres activités lucratives : indépendant, salarié ou autant l'un que l'autre
 - nature du travail artistique : création/conception, interprétation, enseignement dans une haute école, autres
 - pourcentage et forme d'exercice des différents champs d'activité de la création artistique
- D Questions concernant la situation de revenu
- Total du revenu annuel moyen, toutes activités confondues
 - Part en pourcentage du revenu dégagé par le travail artistique dans l'ensemble du revenu
 - Part en pourcentage des subventions, bourses, etc. dans le revenu du travail artistique
 - Composition du revenu du travail artistique en fonction des différents champs d'activité
- E Questions concernant la protection et la prévoyance sociales
- Assuré AVS en qualité d'indépendant, de salarié, les deux, ou autres
 - Aussi bien indépendant que salarié
 - Assuré LPP pour le revenu du travail artistique, si oui, auprès de quelle caisse de pensions
 - Assuré LPP pour le revenu tiré de l'activité non artistique
 - Économies en vue de la prévoyance individuelle (pilier 3a)
 - Existence d'une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie
 - Comment vous informez-vous sur les assurances sociales
- F Zone de commentaires

Évaluation

À la clôture de l'enquête, nous disposons d'un total de 2444 questionnaires. Malheureusement, le logiciel d'enquête utilisé s'est révélé inadapté à l'objectif poursuivi. Avant de pouvoir procéder à une évaluation qui aille au-delà de simples valeurs quantitatives, les données ont dû être transférées et retraitées dans une version adaptée. Une première évaluation grossière de quelques questions, comparées à l'enquête 2006, a été présentée en juin à l'assemblée générale de Suisseculture Sociale ainsi qu'à la rencontre des présidents et directrices de Suisseculture.

Par la suite, les données ont été contrôlées et épurées. La présente évaluation se base sur un total de 2422 questionnaires. Toutefois, le nombre des questionnaires contenant d'autres informations que le choix de la langue est plus faible (1720), ce qui peut être vu comme le signe que l'enquête était trop complexe. L'évaluation se focalise en priorité sur une comparaison des résultats avec ceux de l'enquête 2006.

Retours

L'enquête 2016 a été envoyée à davantage d'associations : l'éventail des disciplines est donc plus étendu que celui de 2006.

	<i>Enquête 2016</i>	<i>Enquête 2006</i>
Questionnaires dépouillés	2422	2115
<i>Retours selon les disciplines</i>		
Arts du cirque	36 %	Nouveau en2016
Arts visuels	20 %	23 %
Cinéma/audiovisuel	34 %	42 %
Photographie	Informations manquantes	Nouveau en2016
Littérature	25 %	59 %
Musique	13 %	27 %
Danse	23 %	14 %
Théâtre	Informations manquantes	20 %
<i>Retours selon les associations</i>		
ACT	17 %	22 %
AdS	25 %	59 %
ARF/FDS	24 %	56 %
assitej	Informations manquantes	42 %
Danse Suisse	23 %	12 %
GSFA	50 %	Nouveau en2016
atp	16 %	19 %
Association des musiciens suisses	20 %	Nouveau en2016
Pro Cirque	36 %	Nouveau en2016
SBF	Informations manquantes	Nouveau en2016
SBKV	Informations manquantes	19 %
SSFA	16 %	Nouveau en2016
SMS	23 %	25 %
USDAM	5 %	Nouveau en2016
ASM	22 %	24 %
ssfv	34 %	32 %
Unima Suisse	---	17 %
USPP	Informations manquantes	Nouveau en2016
vfg	Informations manquantes	Nouveau en2016
visarte	20 %	22 %

Même si certaines associations n'ont pas encore communiqué le nombre de destinataires de l'enquête 2016, la comparaison du nombre de données dépouillées montre qu'en 2006, la somme des retours des 12 associations participantes était plus élevée qu'en 2016 avec 19 associations impliquées.

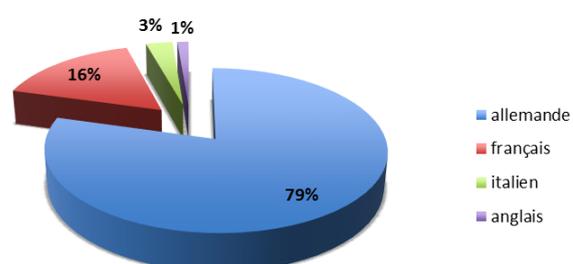
Ceci peut éventuellement s'expliquer par le fait que répondre à l'ample enquête 2016 exigeait davantage d'effort que de répondre à celle, plus rapide, de 2006 qui, faut-il le rappeler, avait été mise à disposition, en allemand et en français, aussi bien sous forme électronique que sous forme imprimée.

Participation

Comme il était obligatoire de choisir une langue, tous les questionnaires comportent ce critère. Mais si l'on compte tous les questionnaires qui comportent d'autres réponses, l'équilibre se déplace légèrement. Le pourcentage élevé de questionnaires « vides » (presque 29 %) peut être compris comme un indice que l'enquête était trop complexe ou trop longue.

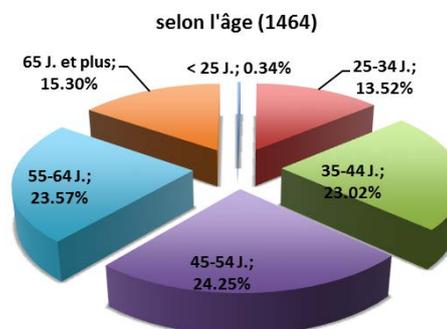
Participation selon la langue	Total	Vide	
		hors choix de la langue	Avec indications
vAllemand	1875	509	1366
Français	424	144	280
Italien	84	32	52
Anglais	39	17	22
Total	2422	702	1720

comportant d'autres indications que la langue (1720)

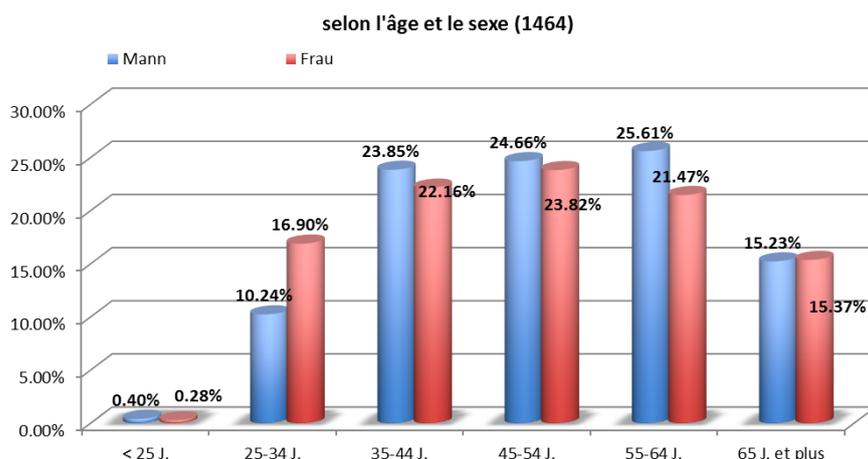


1720 questionnaires indiquent le sexe. Le rapport femmes–hommes est de 48 % à 52 % ou, exprimé en chiffres, 828 femmes et 892 hommes ont participé à l'enquête.

1464 questionnaires indiquent la date de naissance. Le graphique ci-contre montre la participation selon l'âge. Presque trois quarts des participants et participantes ont entre 35 et 64 ans. Les moins de 35 et les plus de 64 ans se partagent le quart restant.

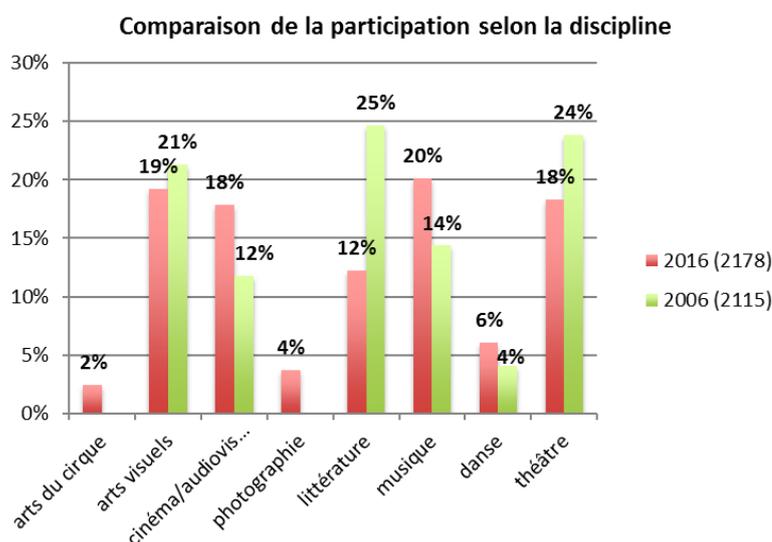


Si l'on classe les participantes et participants selon l'âge et le sexe, on s'aperçoit que les femmes entre 25 et 34 ans sont en nette majorité – dans la tranche des 65 ans et plus, les femmes détiennent une majorité insignifiante. Dans toutes les autres tranches d'âge, les hommes sont plus nombreux.

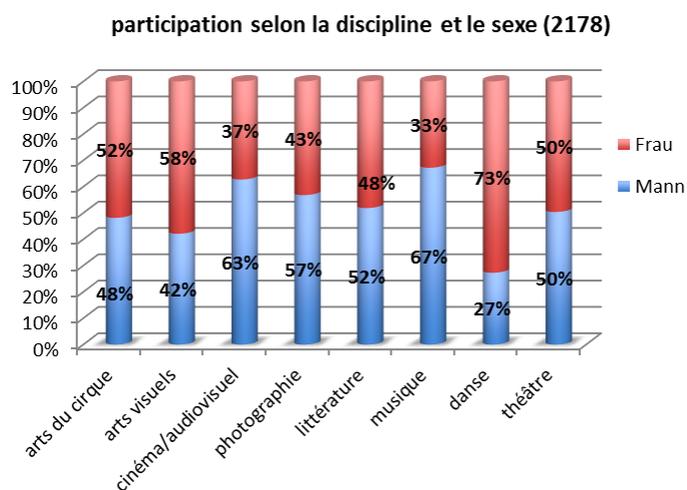


En ce qui concerne la répartition des participants selon la langue, le sexe et l'âge, il n'existe pas de valeurs de comparaison avec 2006, car à l'époque, rien n'a été collecté à ce sujet.

En revanche, on peut comparer les données de participation selon les disciplines. Toutefois, il faut tenir compte de ce que, d'une part, deux nouvelles disciplines ont été incluses dans le calcul 2016 et d'autre part, contrairement à 2006, on pouvait cocher en 2016 plusieurs disciplines.

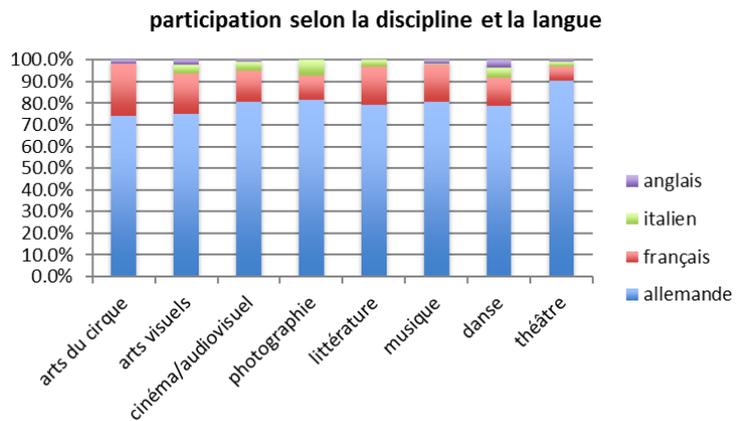


Si on classe les participants 2016 selon les disciplines et le sexe, on s'aperçoit que les femmes sont majoritaires dans les disciplines Arts du cirque, Arts visuels et surtout Danse ; dans les autres disciplines, en particulier Cinéma/audiovisuel et Musique, ce sont les hommes qui dominent. Il serait opportun de vérifier dans quelle mesure cette répartition se reflète dans la structure des associations des diverses disciplines. Là encore, il convient de tenir compte des effets du choix multiple de disciplines.²

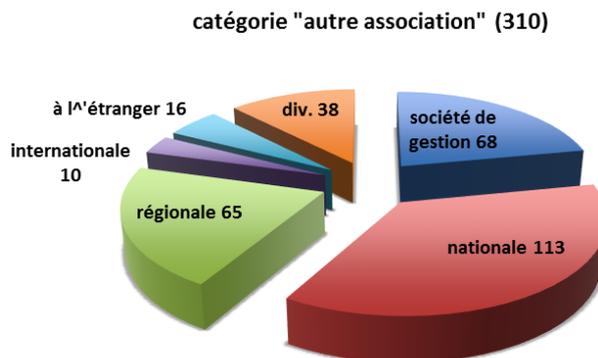


² Total des questionnaires dépouillés mentionnant la discipline : 1683. Total des mentions de disciplines (hors option « autre discipline ») : 2178.

Quand on examine la participation selon la discipline et la langue, les différences sont moins sensibles, mais on constate, entre autres, que la part des participantes et participants de langue française dans le domaine du théâtre est inférieure à la moyenne et que dans la discipline Photographie, la part des italo-phones est supérieure à la moyenne. Ici aussi, il conviendrait de vérifier si la sous-représentation des artistes non germanophones s'explique par la structure des membres des différentes associations ou si elle a d'autres motifs, par exemple parce qu'ils sont affiliés à des associations régionales.

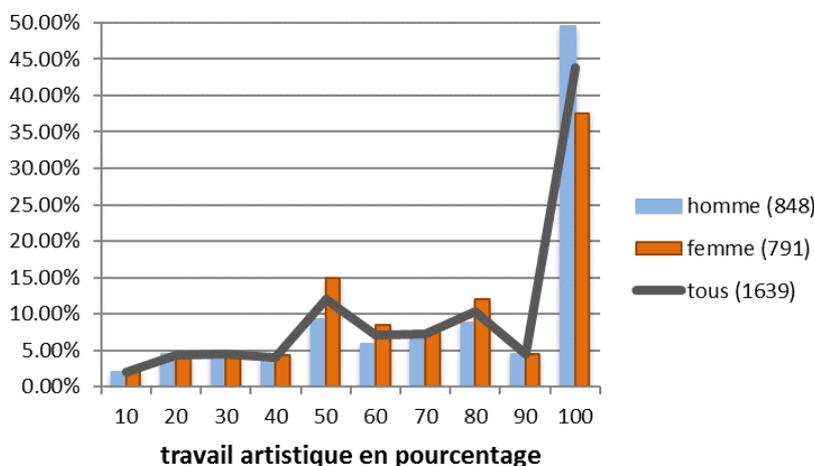


Trois personnes ont indiqué n'être affiliées à aucune association. Par ailleurs, 310 autres associations ont été mentionnées (en plus de celles proposées au choix) et classées pour le dépouillement. Pour ce qui est des associations nationales, il s'agit d'associations professionnelles d'artistes, non membres de Suisseculture.

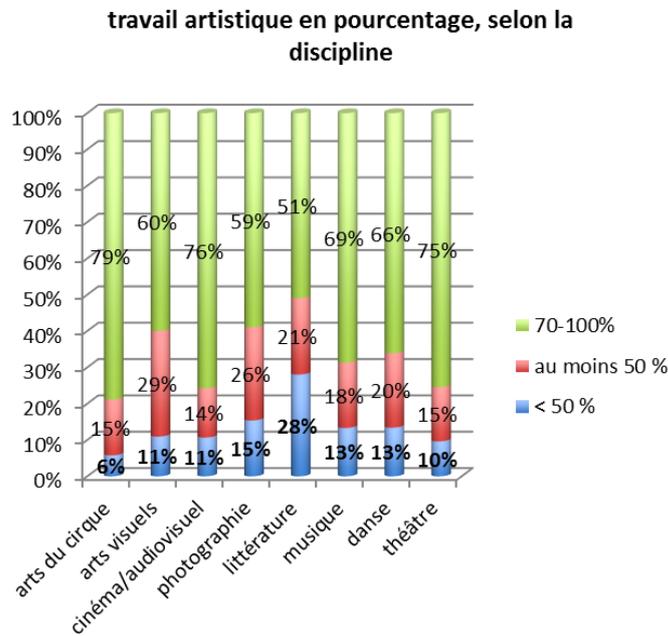


Travail artistique

La question portait sur le pourcentage du travail artistique dans l'ensemble du temps de travail (indication sur une échelle de 10 à 100 %).

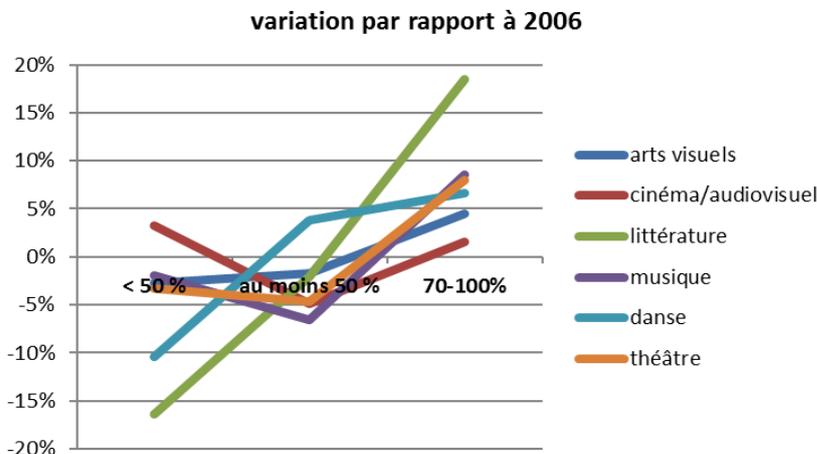


50 % des hommes ont indiqué être artistes à 100 % contre 38 % des femmes. Entre 10 et 40 % et à 90 %, le rapport entre femmes et hommes est passablement équilibré. Entre 50 et 80 %, les femmes travaillent davantage en tant qu'artistes que les hommes.



L'enquête 2006 demandait aux artistes s'ils exerçaient leur travail artistique moins de 50 %, au moins 50 % ou entre 70 et 100 % de leur temps, si donc la création artistique était une activité principale ou accessoire. En comparaison, les réponses de l'enquête 2016 ont été converties en fonction de la répartition de 2006.

Dans toutes les disciplines, la majorité des participantes et participants à l'enquête travaillent entre 70 et 100 % comme artistes, c'est-à-dire que c'est leur principale activité lucrative. Dans les disciplines Théâtre, Cinéma/audiovisuel et Arts du cirque, ils sont 75 % et plus.

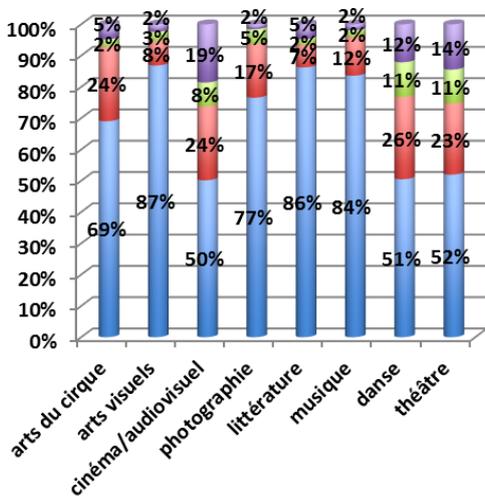


Si l'on compare les résultats avec ceux de l'enquête 2006, on constate, dans toutes les disciplines, un transfert en direction de l'activité principale. C'est particulièrement sensible dans le domaine de la littérature où les réponses indiquant un travail artistique de l'ordre de 70 à 100 % ont augmenté de 18 % alors que celles indiquant un travail artistique inférieure à 50 % ont diminué de 16 %. Seul le domaine Cinéma/audiovisuel fait exception : le pourcentage de ceux dont le travail artistique est inférieur à 50 % a augmenté (+ 3 %). Quant au domaine de la danse, ils sont 4 % de plus qu'en 2006 à avoir exercé un travail artistique d'au moins 50 %.

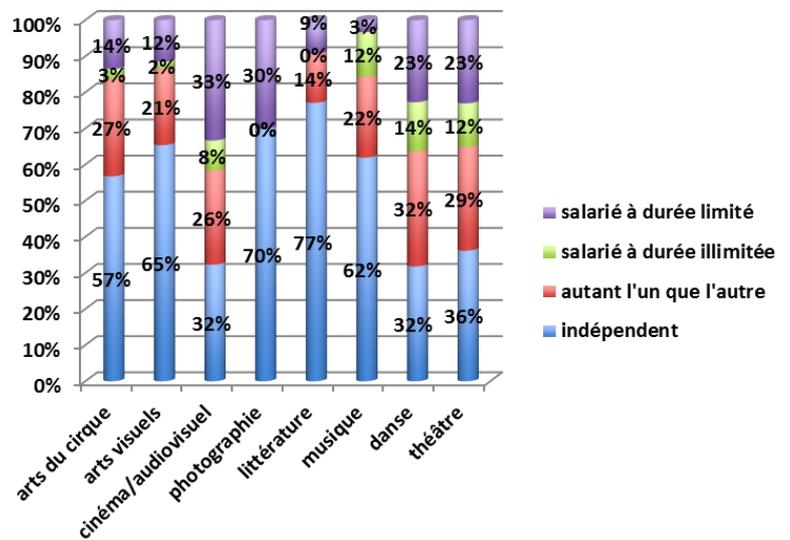
Les questions suivantes portant sur le travail artistique analysaient divers champs d'activité (création/conception, interprétation, enseignement dans une école d'art et autres), la part de travail artistique affectée à chaque champ d'activité, le pourcentage de travail artistique indiqué pour chaque champ d'activité ainsi que la forme d'exercice de cette activité (indépendant, salarié, autant l'un que l'autre, salarié à durée limitée ou à durée illimitée). Malheureusement, étant donné qu'elle n'était accompagnée d'aucune explication, cette différenciation s'est révélée sujette à malentendus et le classement par champs d'activité a posé des difficultés, n'a pas été effectué ou seulement dans le champ « Commentaires » sous « autres ». Afin d'assurer une certaine intégrité des données, on a renoncé à interpréter ces réponses ou à les classer après coup.

Vu l'état de la base de données, l'évaluation s'est limitée à la forme d'exercice du travail dans les champs d'activité création/conception et interprétation.

formes d'exercice du travail "création/conception" (1672)

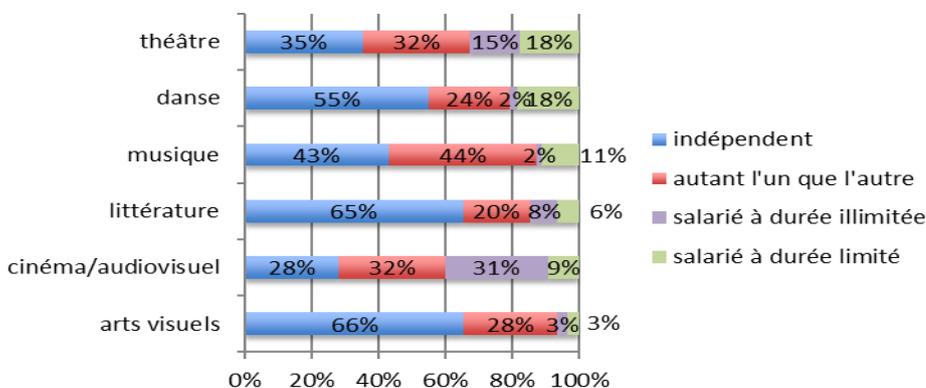


formes d'exercice du travail "interprétation" (992)



Il n'est guère étonnant que la part du travail indépendant soit plus élevée dans le champ d'activité création/conception que dans le champ interprétation et que, dans l'ensemble des disciplines, les emplois à durée illimitée soient peu ou faiblement présents. Il reste encore à vérifier si la grande part de travail indépendant dans le champ d'activité des arts de la scène coïncide effectivement avec ces données ou si elle résulte d'une incompréhension terminologique.

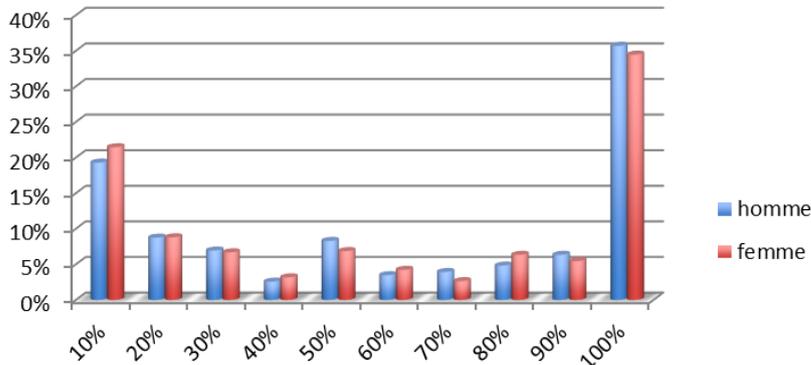
formes d'exercice du travail artistique 2006 (2045)



Même si la comparaison n'est pas entièrement possible, l'enquête 2006 n'ayant pas introduit de différenciation dans le travail artistique, nous rappelons ci-dessous, pour information, les valeurs de 2006.

Revenu

1172 personnes ont répondu à la question sur le revenu global de toutes les activités au cours des trois dernières années et 1233 à celle sur la part du revenu tiré du travail artistique (échelle de 10 à 100 %) dans ce revenu global.

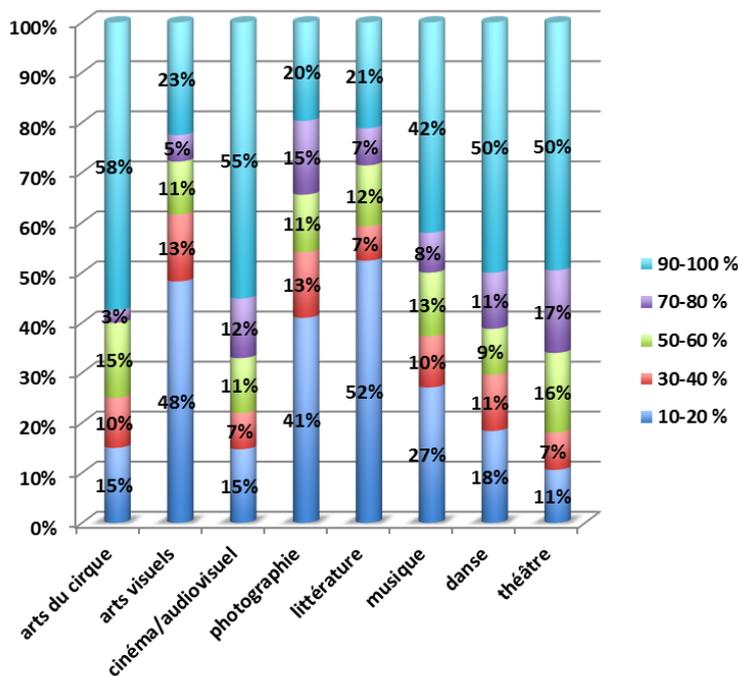


En ce qui concerne la part du revenu tiré du travail artistique, les résultats sont plus ou moins équilibrés entre femmes et hommes.

Part du revenu tiré du travail artistique dans le revenu global

Afin de pouvoir comparer avec la première enquête, les pourcentages ont été resserrés par paliers de 20 % et dépeuplés en fonction des disciplines.

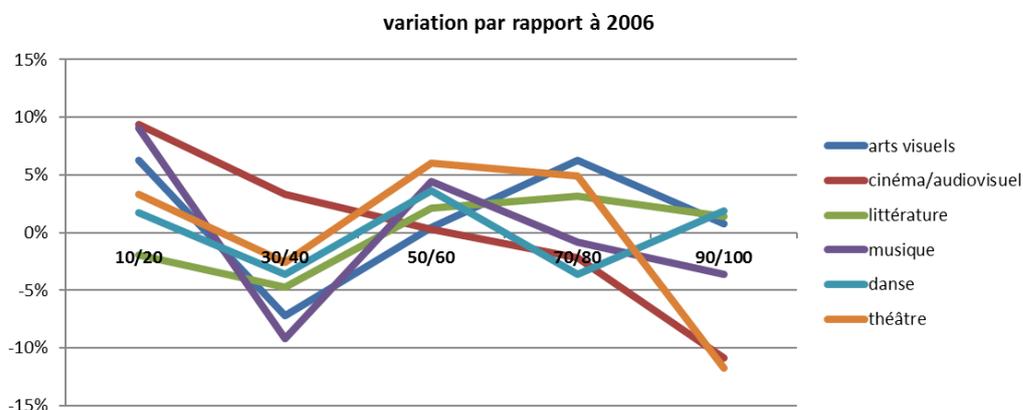
part du revenu artistique dans le revenu global par discipline



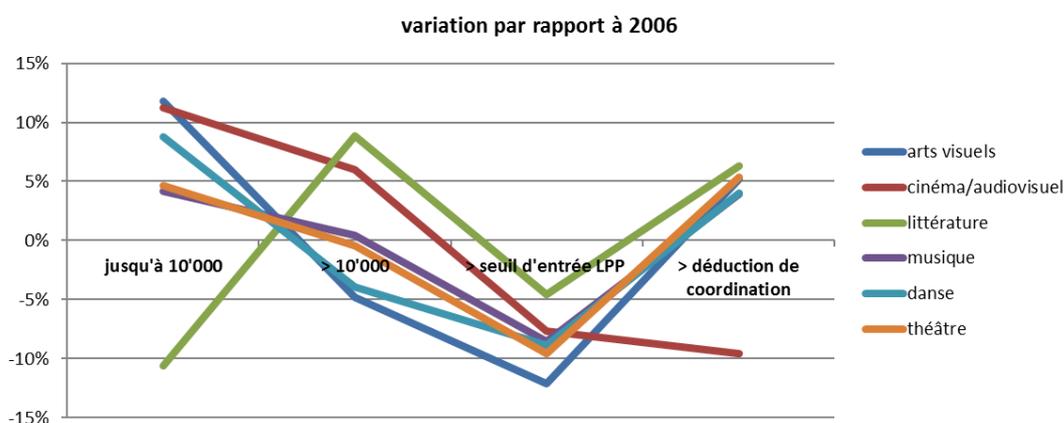
En littérature, en photographie et dans les arts visuels, la part du revenu tiré du travail artistique dans le revenu global est nettement faible. En littérature, pour une bonne moitié des participantes et participants, elle ne représente que 10 à 20 %.

Pour illustrer la disproportion entre le temps de travail investi et la part du revenu artistique dans le revenu global : 42 % des littéraires indiquent réaliser par leur travail artistique 10 % de leur revenu global, mais seuls 2 % investissent 10 % de leur temps dans le travail artistique.

Si on compare avec les valeurs de 2006³, il devient clair que la part du revenu tiré du travail artistique dans le revenu global a, dans la plupart des cas, diminué, en particulier dans les domaines Cinéma/audiovisuel et Théâtre, bien que le pourcentage de temps investi dans le travail artistique ait augmenté dans toutes les disciplines.



Dans l'enquête 2006, les questions sur le revenu ne portaient que sur le revenu tiré du travail artistique et cherchaient à savoir si celui-ci suffisait pour atteindre les valeurs limites de la prévoyance professionnelle ; elles se complétaient des catégories inférieures à Fr. 10 000 et Supérieur à Fr. 10 000. Pour permettre la comparaison, les réponses de 2016 ont été adaptées à ces catégories, mais en tenant compte des valeurs limites aujourd'hui en vigueur⁴.



On remarque en particulier la diminution du niveau le plus faible de revenu artistique dans le domaine de la littérature (-11 %) ainsi que la diminution du niveau le plus élevé dans celui du cinéma (-10 %). En ce qui concerne les autres disciplines, on note une tendance contraire dans ces catégories de revenu, c'est-à-dire une augmentation aussi bien de la classe allant jusqu'à Fr. 10 000 que du revenu artistique, qui atteignent tous deux le seuil de la déduction de coordination.

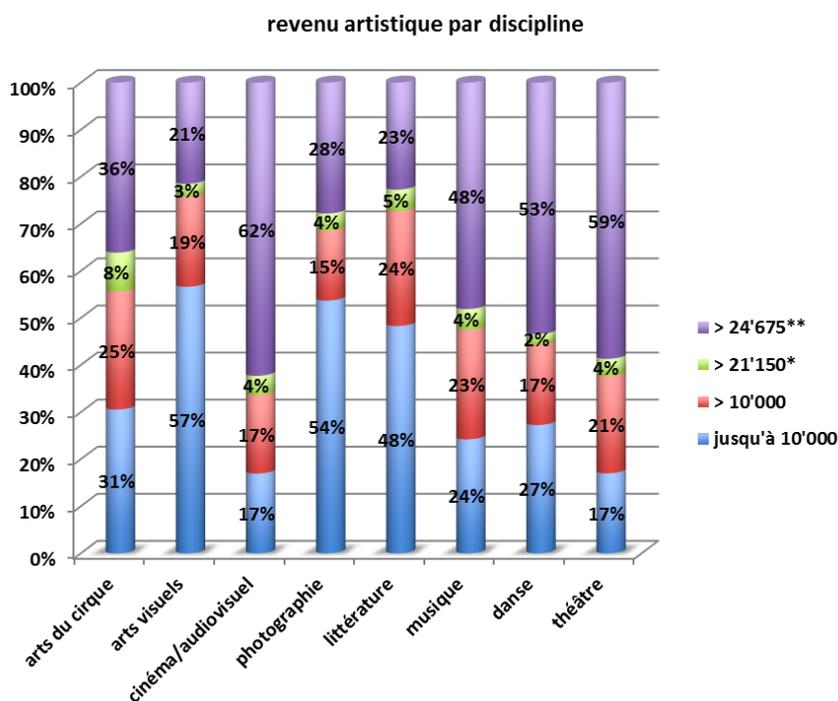
³ En 2006, l'échelle avait pour valeurs 0–19%, 20–39%, 40–59%, 60–79%, 80–100% : on ne peut donc établir de comparaison exacte, mais la tendance est manifeste.

⁴ Seuil d'accès/salaire minimum LPP : 2006 Fr. 19 350 / 2016 Fr. 21 150

Déduction de coordination : 2006 Fr. 25 320 / 2016 Fr. 24 675

Enquête sur le revenu et la protection sociale des artistes 2016

Le graphique suivant montre la répartition par discipline résultant de l'enquête 2016.

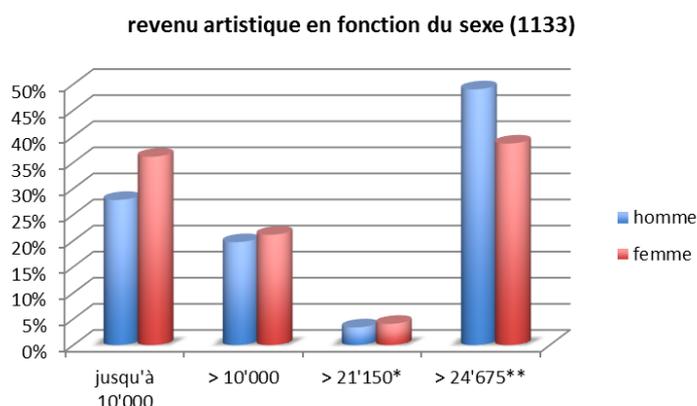


Dans les arts du cirque, 62 % disent obtenir 100 % de leur revenu par leur travail artistique, ce qui cependant ne se traduit par un revenu annuel supérieur à Fr. 24 675 que pour 36 % d'entre eux.

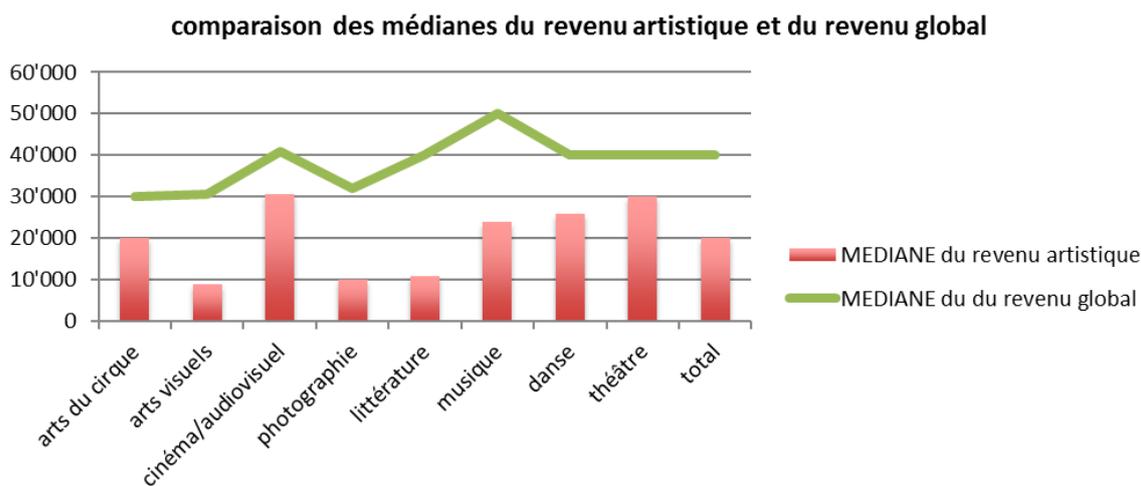
Dans les arts visuels, on note un rapport différent : 21 % des plasticiens réalisent ce revenu, mais 31 % travaillent comme artistes à 100 %. Les rapports sont semblables dans le reste des disciplines, comme le montre le tableau ci-dessous.

Discipline	Travail artistique 100 %	Revenu du travail artistique > 24 657
Arts du cirque	62 %	36 %
Arts visuels	31 %	21 %
Cinéma/audiovisuel	54 %	62 %
Photographie	33 %	28 %
Littérature	30 %	23 %
Musique	47 %	48 %
Danse	50 %	53 %
Théâtre	52 %	59 %
<i>En fonction du sexe</i>		
Hommes	50 %	49 %
Femmes	38 %	39 %

Pour 70 % des hommes, le travail artistique est l'activité lucrative principale (70–100 % de travail artistique), mais seuls 52 % réalisent un revenu LPP pertinent. Chez les femmes, le rapport de l'activité principale et du revenu LPP est de 62 % à 43 %.



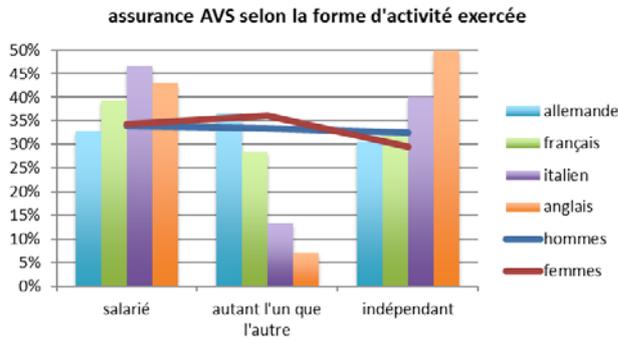
La médiane du revenu moyen tiré du travail artistique⁵ se situe, selon les disciplines, entre Fr. 10 000 et 30 000 et atteint Fr. 20 000 toutes disciplines confondues. Étant donné que la médiane du revenu global est de Fr. 40 000 toutes disciplines confondues, il apparaît clairement qu'en matière de revenu, la moitié des participantes et participants se trouve dans une situation précaire et qu'il leur est difficile d'atteindre un revenu minimal sans autre source de revenus⁶.



⁵ Le revenu artistique est soumis à de fortes fluctuations et plusieurs participantes et participants critiquent qu'il leur est difficile de chiffrer cette valeur, de même que celle du revenu global – il s'agissait d'indiquer la moyenne des trois dernières années.

⁶ Il faut prendre en compte qu'une activité d'enseignement exercée ailleurs que dans une école d'art n'est pas qualifiée d'activité artistique.

Assurances sociales



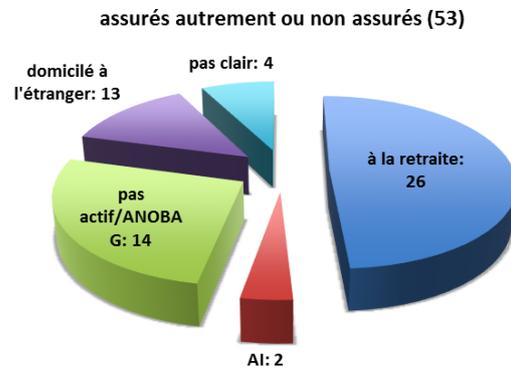
1288 personnes ont répondu à la question sur la forme d'assurance AVS. On note des différences dans les régions linguistiques.

Le petit nombre de réponses en italien (30) et en anglais (14) ne permet pas de tirer des conclusions pertinentes.

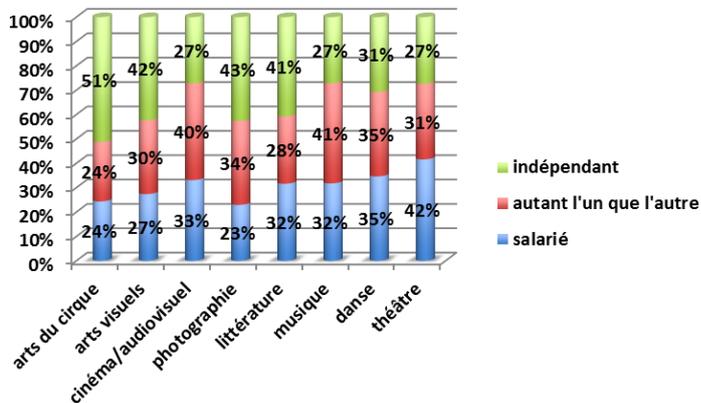
Dans la comparaison entre l'allemand et le français, on s'aperçoit que la part des salariés assurés AVS est plus élevée chez les francophones ; en revanche, les germanophones

sont davantage représentés dans la catégorie « autant l'un que l'autre ».

53 participantes et participants ont mentionné qu'ils étaient « assurés autrement ou non assurés AVS » parce qu'ils sont à la retraite, habitent à l'étranger ou ne sont pas actifs.



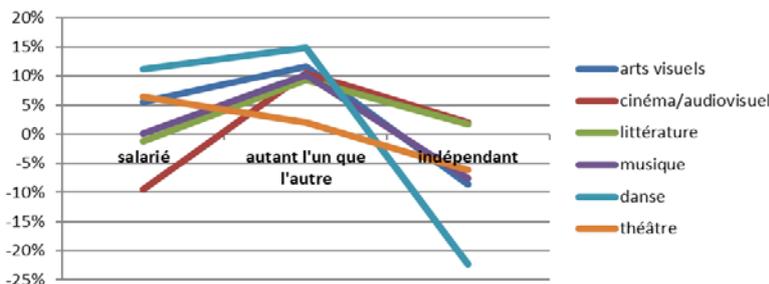
assurance AVS selon la form d'activité exercée et la discipline



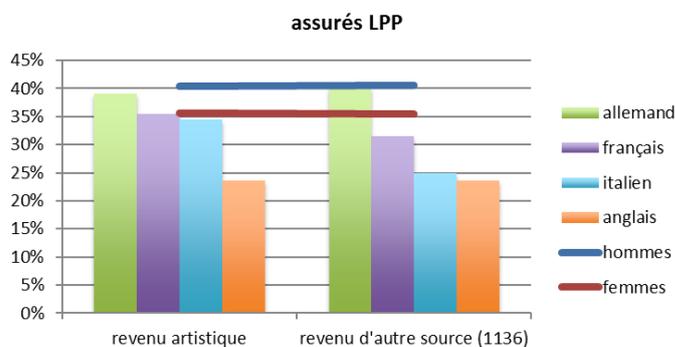
Les arts du cirque sont la seule discipline où plus de la moitié des artistes sont assurés comme exclusivement indépendants.

Par rapport aux résultats d'il y a dix ans, c'est la diminution de la part des indépendants dans le domaine Danse (-22 %) qui saute aux yeux. Dans toutes les disciplines, la part des assurés « autant l'un que l'autre » a augmenté de +2 % (Théâtre) à +10 % (Arts visuels). Dans le domaine Cinéma/audiovisuel, on observe une diminution de -10 % des assurés salariés.

variation par rapport à 2016 / AVS

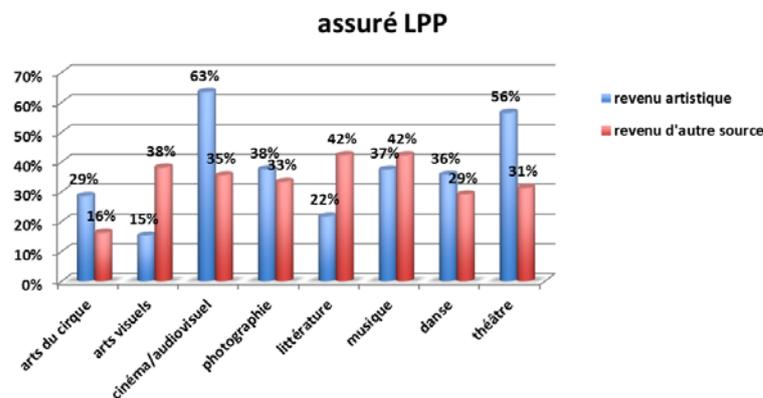


En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, le questionnaire 2016 faisait la distinction entre revenu artistique et autres revenus. 41 % des hommes déclarent être assurés LPP aussi bien pour le revenu qu'ils tirent de leur travail artistique que pour le reste de leurs revenus. Avec une valeur de 36 %, les femmes sont encore moins nombreuses. Pour ce qui est de la répartition par langue, il convient une fois encore de signaler le faible nombre des participants de langue italienne et anglaise. En 2006, 52 % de tous les participantes et participants avaient répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils étaient assurés au sens de la LPP, sans toutefois faire de distinction entre les sources de revenus.



Au contraire du rapport entre les sexes et les langues, on voit apparaître de nettes différences entre l'assurance LPP pour le revenu artistique et l'assurance LPP pour les autres sources de revenus. C'est particulièrement évident dans les domaines Cinéma/audiovisuel et Théâtre, où la part des assurés LPP pour le travail artistique est beaucoup plus élevée que pour le reste des revenus. Dans le domaine de la littérature, on constate un rapport inverse.

Assurés LPP 2006	
	<i>oui</i>
Arts visuels	39%
Cinéma	74%
Littérature	44%
Musique	60%
Danse	47%
Théâtre	55%

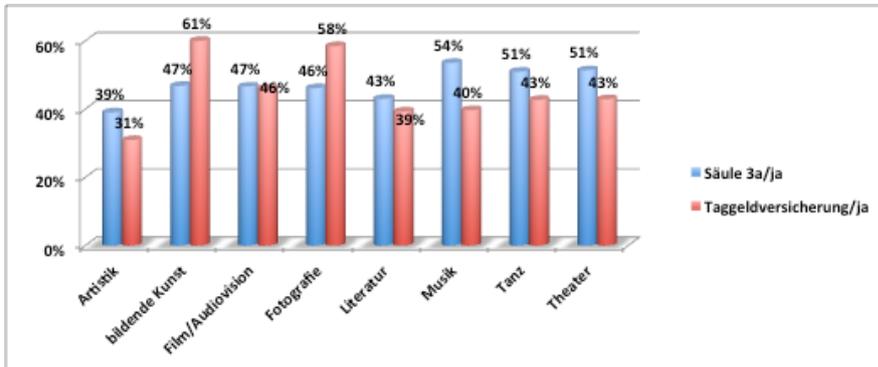


Le fait que, dans les domaines du cinéma et du théâtre, plus de la moitié soient assurés LPP pour le revenu qu'ils réalisent par leur travail artistique est sûrement dû à l'existence de caisses de pensions dans ces secteurs, qui permettent d'assurer non seulement des revenus insignifiants, mais aussi l'ensemble du revenu soumis à l'AVS. Grâce aux caisses de pension culturelles (vfa, CAST, CP Musique et Formation, Caisse de pension Buch ainsi que artes&comedia) et aux différentes associations professionnelles, les artistes ne disposant d'aucune solution sectorielle pour l'assurance LPP ont pu avoir accès à une prévoyance professionnelle.

Même s'il est impossible d'établir une comparaison directe avec 2006, on peut constater qu'en matière de prévoyance professionnelle, la situation des artistes ne s'est pas notablement améliorée.

Le cas échéant, les artistes qui travaillent principalement en indépendants préfèrent assurer leur prévoyance vieillesse par un troisième pilier 3a plutôt que par le deuxième pilier. Comme, en 2006, cette question ne leur a pas été posée, il n'est malheureusement pas possible de discerner si, à l'avenir dans le cadre de la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC art. 9), l'OFC et Pro Helvetia s'engageront à améliorer la prévoyance vieillesse des artistes, surtout de ceux qui travaillent en indépendants.

Le graphique suivant montre, en fonction des disciplines, si les artistes économisent pour le pilier 3a et s'ils souscrivent à une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Certaines associations professionnelles offrent cette dernière à leurs membres, par exemple visarte, ce qui reflète la proportion élevée (63 %) d'assurés dans les arts visuels.



Le dernier graphique montre, en fonction des sexes, que les hommes disposent d'une prévoyance et d'une protection légèrement meilleures. Eu égard au fait que moins de la moitié des participantes et participants disposent de quelque prévoyance vieillesse que ce soit en dehors de l'AVS, il est clair qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour arriver à une protection sociale des artistes.

